

Réouverture des cabinets Libéraux en Occitanie



Argumentaire CNOMK 23 avril 2020

Remerciements aux contributeurs :

Didier BLIN, Jean François COUAT, Stéphane FABRI, Serge Gargal, Vivien HAUSBERG, Constantin LOUCHARD, Nicolas MACHURET, Michèle MUTEAU, Eric PASTOR, Frédéric ROUVIERE, Sébastien TESSUTO

1. Introduction.....	2
2. Etat des lieux épidémiologique de la région Occitanie.....	3
3. Focus masso-kinésithérapie libérale	6
3.1. Offre et besoin de soin	6
3.2. Approvisionnement en matériel	8
3.2. Approche par parcours.....	9
Modélisation N°1 du parcours de soins	9
Modélisation N°2 du parcours de soins	11
Modélisation N°3 du parcours de soins	12
4. Recommandation d'hygiène	12
5. Score bénéfice/risque de la prise en charge MK.....	13
6. Contexte assurantiel.....	14
7. Annexes : Source CROMK Occitanie.....	16
8. Bibliographie	18

1. Introduction

La crise sanitaire que nous vivons met en tension toute la société, le système de santé et jusqu'à l'échelon de terrain que représente le cabinet libéral du masseur kinésithérapeute.

Les règles professionnelles qui se sont imposées au kinésithérapeute dans la stratégie de non contamination de la population ont entraîné une fermeture des cabinets, au sens des plateaux techniques de rééducations, au profit d'une conservation de l'activité de soins non reportables, au domicile du patient devant en bénéficier.

Aujourd'hui, l'annonce du déconfinement progressif de la population amène l'ensemble des organisations professionnelles représentant les masseurs kinésithérapeutes en Occitanie à demander l'avis du Conseil National de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeute sur les spécificités régionales permettant d'anticiper la réouverture des cabinets au plus tard le 4 mai 2020.

2. Etat des lieux épidémiologique de la région Occitanie

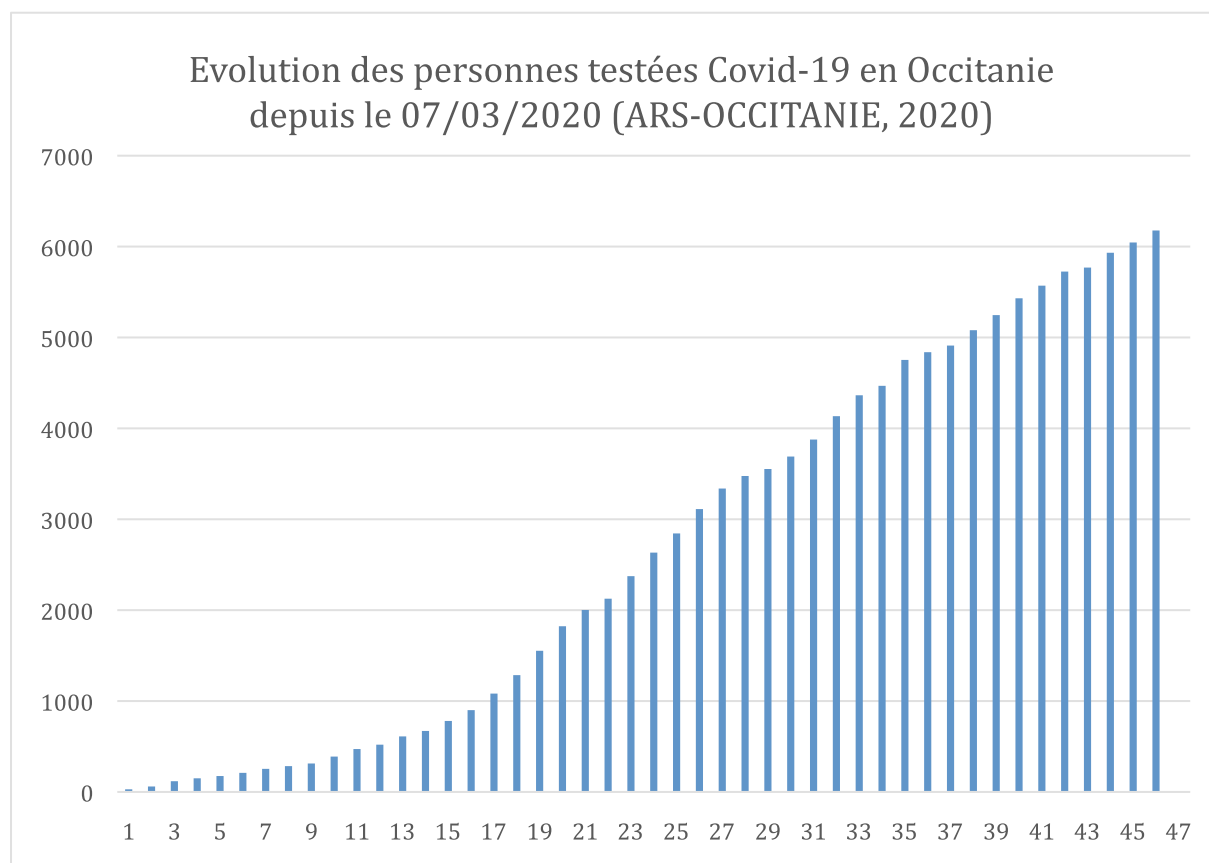
DONNEES ARS OCCITANIE (2020)								
Jour de semaine	Date	Infectés COVID-19	Réanimations COVID-19	Hausse de la réanimation	Morts	Hausse de la mortalité	Hospitalisations	Hausse de l'hospitalisation
Samedi	07/03/2020	29	1	0				
Lundi	09/03/2020	60	2	100%				
Mercredi	11/03/2020	118	8	200%				
Jeudi	12/03/2020	150	11	37%				
Vendredi	13/03/2020	175	17	54%				
Samedi	14/03/2020	210	17	0%				
Dimanche	15/03/2020	254	23	35%	1	0		
Lundi	16/03/2020	284	23	0%	3	150%		
Mardi	17/03/2020	313	32	39%	5	66%	80	30%
Mercredi	18/03/2020	389	37	15%	10	100%	99	24%
Jeudi	19/03/2020	472	62	67%	17	70%	155	57%
Vendredi	20/03/2020	520	67	8%	21	23%	185	19%
Samedi	21/03/2020	611	72	7%	27	28%	208	12%
Dimanche	22/03/2020	671	86	19%	30	11%	209	5%
Lundi	23/03/2020	781	97	13%	32	7%	209	0%
Mardi	24/03/2020	900	123	15%	39	22%	380	82%
Mercredi	25/03/2020	1082	145	18%	45	15%	463	22%
Jeudi	26/03/2020	1285	176	21%	54	20%	508	10%
Vendredi	27/03/2020	1553	186	21%	61	13%	622	22%
Samedi	28/03/2020	1823	210	13%	67	10%	697	12%
Dimanche	29/03/2020	2002	227	8%	72	7%	798	14%
Lundi	30/03/2020	2126	263	16%	81	13%	846	6%
Mardi	31/03/2020	2374	278	6%	88	9%	887	5%
Mercredi	01/04/2020	2633	293	5%	106	20%	910	3%
Jeudi	02/04/2020	2844	321	10%	120	13%	983	8%
Vendredi	03/04/2020	3112	320	0%	133	11%	1013	3%
Samedi	04/04/2020	3338	326	2%	149	12%	1001	-1%
Dimanche	05/04/2020	3476	322	-1%	158	6%	1045	4%
Lundi	06/04/2020	3553	333	3%	172	9%	1065	2%
Mardi	07/04/2020	3690	334	0%	181	5%	1044	-2%
Mercredi	08/04/2020	3877	328	-2%	195	8%	1009	-3%
Jeudi	09/04/2020	4134	323	-2%	203	4%	997	-1%
Vendredi	10/04/2020	4364	314	-3%	222	9%	962	-4%
Samedi	11/04/2020	4468	292	-7%	233	5%	925	-4%
Dimanche	12/04/2020	4753	291	0%	239	2%	951	3%
Lundi	13/04/2020	4838	287	-1%	250	5%	976	3%
Mardi	14/04/2020	4911	275	-4%	266	6%	962	-1%
Mercredi	15/04/2020	5080	262	-5%	278	6%	913	-5%
Jeudi	16/04/2020	5246	254	-3%	281	1%	873	-4%
Vendredi	17/04/2020	5431	240	-6%	290	3%	871	0%
Samedi	18/04/2020	5570	238	0%	292	0%	861	-1%
Dimanche	19/04/2020	5725	242	2%	295	1%	878	2%
Lundi	20/04/2020	5769	231	-5%	313	6%	895	2%
Mardi	21/04/2020	5932	217	-6%	322	3%	876	-2%
Mercredi	22/04/2020	6045	210	-3%	328	2%	855	-2%
Jeudi	23/04/2020	6177	192	-9%	342	4%	806	-6%

Pour rappel, la crise sanitaire mondiale Covid-19 a débuté en Chine en fin d'année 2019, s'est étendue en Europe et notamment en Italie en Février. La France a naturellement suivi début mars 2020 : le Grand-Est et l'Île-de-France ont

particulièrement été touchés puis l'épidémie s'est étendue dans le reste du pays dont l'Occitanie. A ce jour, la France compte plus de 20 000 morts liés au COVID-19 et a connu plus de 7 000 personnes en réanimation (Santé Publique France, 2020). Le monde a été totalement touché, notamment, actuellement le continent américain.

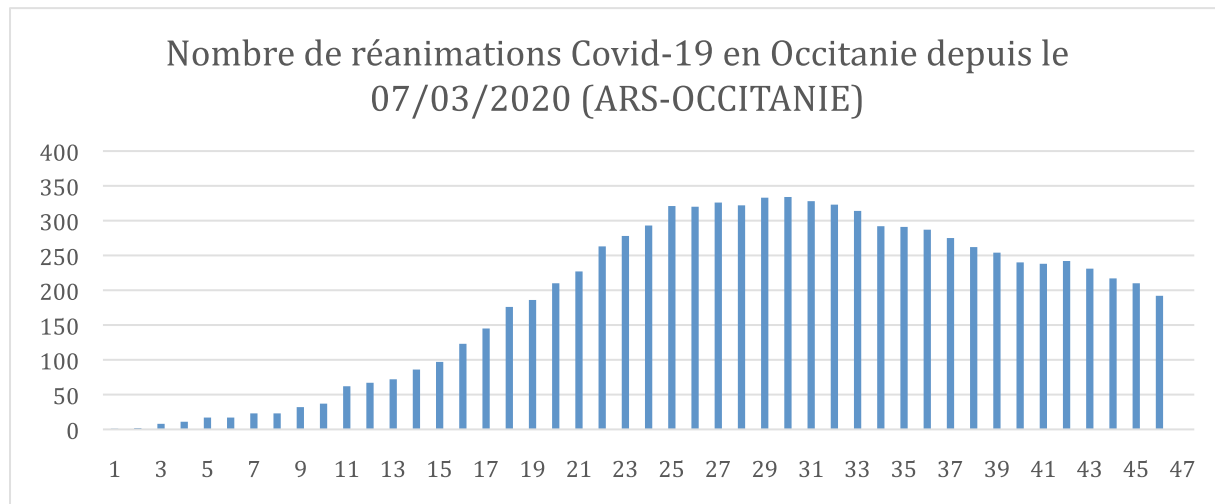
La France et particulièrement la région Occitanie ont pu résister à cette vague en multipliant par 2 leurs capacités de soins, associant à l'effort sanitaire structures publiques et privées (passant de 200 lits de réanimation à 400 lits en Occitanie : le 04/04/2020, le pic a été atteint avec 334 lits occupés) (ARS-OCCITANIE, 2020). Le confinement général instauré par décret le 10/03/2020, les règles de distanciations sociales ainsi que les règles barrières ont permis à notre pays ainsi qu'à notre région, moins touchée que le nord, de résister à cette pandémie exceptionnelle.

Le nombre de personnes dépistées ne cessent d'augmenter, les tests PCR se développant.

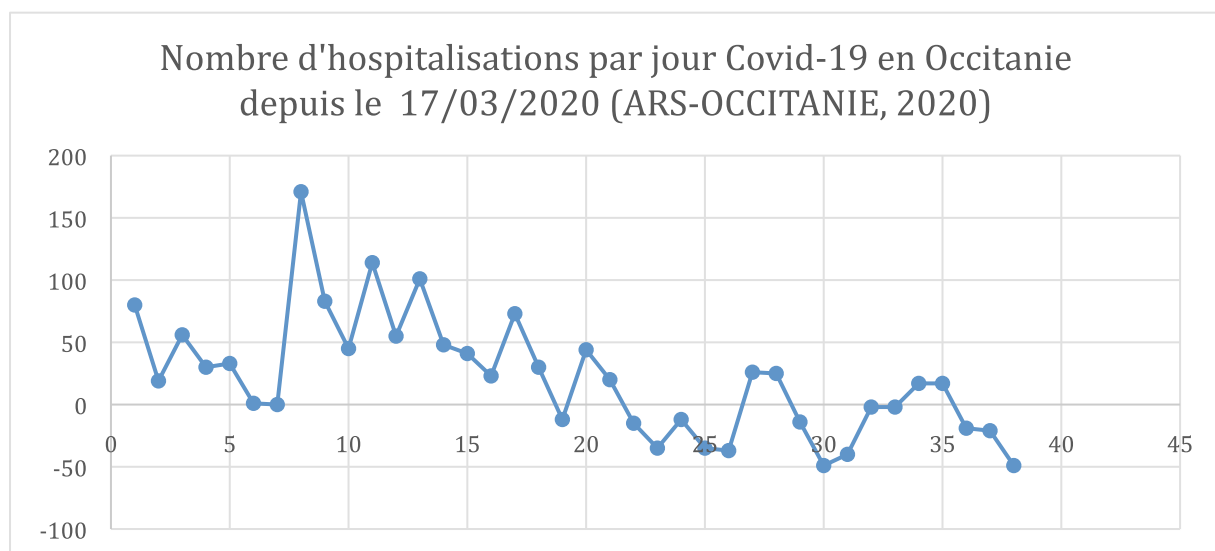


Après 3 semaines d'augmentation du nombre d'admissions en réanimation (taux d'augmentation moyen en réanimation de 26%), nous vivons une baisse continue

depuis le 07/04/2020 : le nombre de personnes en réanimation COVID-19 a ainsi diminué de plus de 40% passant de 334 lits le 07/04/2020 à 242 lits le 23/04/2020.



Le nombre d'hospitalisations COVID-19 suit la courbe des admissions/sorties en réanimation : on constate une baisse de 24% passant de 1 065 hospitalisés le 06/04/2020 à 806 hospitalisations le 23/04/2020. Le nombre de sortie est maintenant supérieur au nombre d'entrée depuis le 07/04/2020.



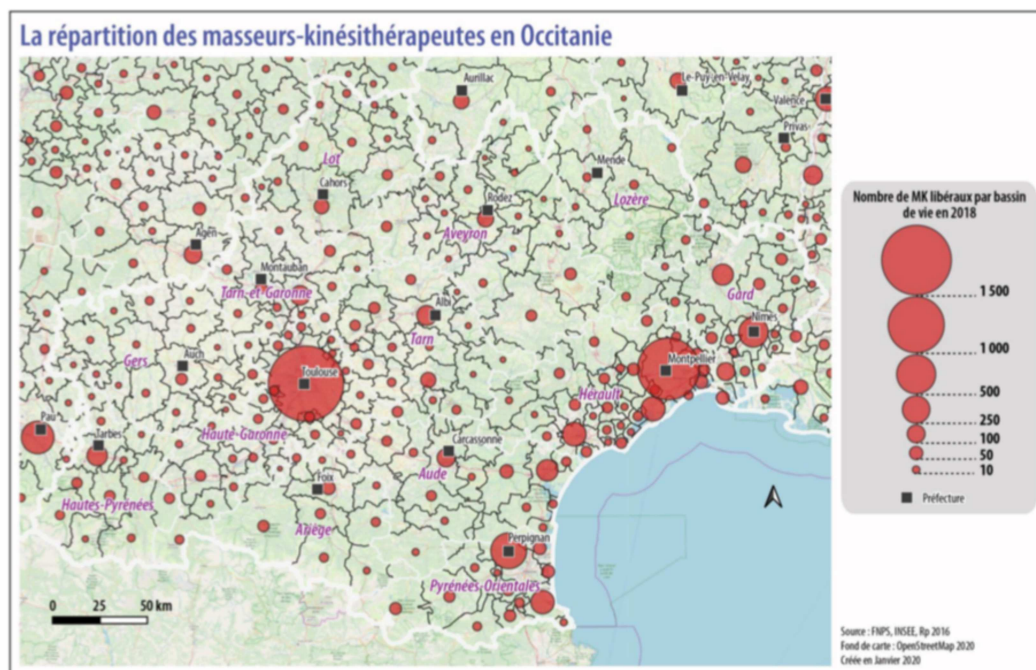
3. Focus masso-kinésithérapie libérale

3.1. Offre et besoin de soin

La reprise s'appuie sur un maillage territorial organisé au plus près des besoins de la population.

L'Occitanie compte 9700 kinésithérapeutes libéraux dont la répartition correspond à la population.

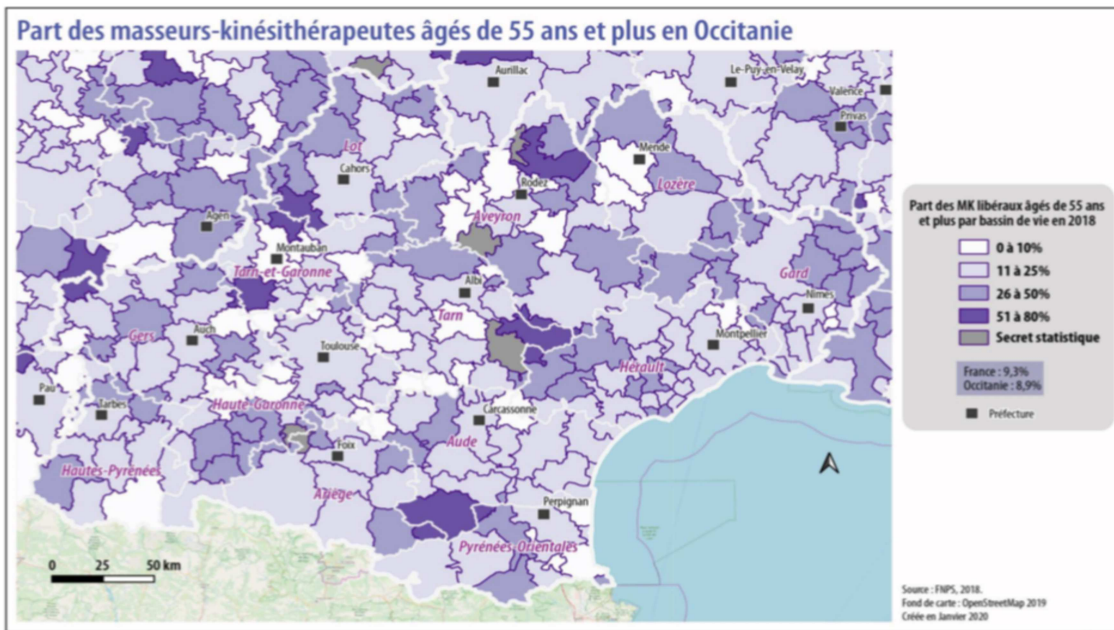
Comment sont répartis les MK en Occitanie ?



- ▶ La répartition des MK libéraux correspond à celle de la population : ils sont présents sur la frange littorale ainsi que dans les bassins de vie les plus peuplés (souvent les préfetures)

Les kinésithérapeutes libéraux d'Occitanie son plus jeunes que la moyenne française.

Quelle est la part des MK de plus de 55 ans ?

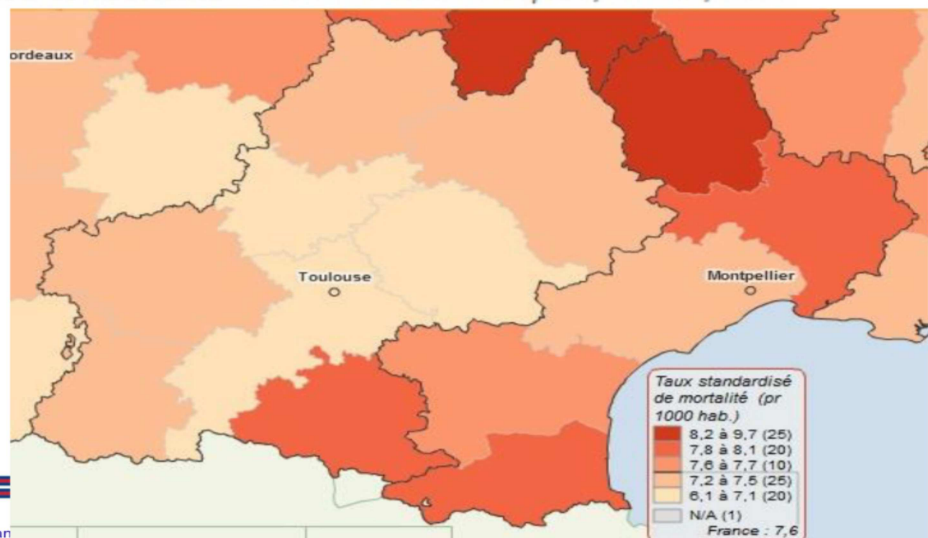


L'Occitanie est une région marquée par de fortes Inégalités Sociales Territoriales de Santé dont plusieurs départements présentent les indicateurs d'un besoin de soin qui ne peut plus être retardé.

- Les besoins
- Indicateurs de mortalité

Taux standardisé de mortalité - source : INSERM CépiDc, INSEE, 2011

Une situation défavorable sur 4 départements du LR et dans l'Ariège




Pôle Etudes et Prospective en San

3.2. Approvisionnement en matériel

L'URPS MK Occitanie a mis en place et financé depuis le 24 mars 2020 un réseau de distribution le matériel organisé, dans chaque département, avec l'appui des CRO, CDO, ainsi que des acteurs locaux.

https://urps-mk-occitanie.fr/liste-des-referents-departementaux-pour-la-distribution-de-masques-ffp2_2_161.html

ACTUALITÉS



LISTE DES RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX POUR LA DISTRIBUTION DE MASQUES FFP2
© 18/04/2020

Vous trouverez, ci-après, la liste des référents départementaux qui pourront vous distribuer des masques FFP2 (5 par MK). Ces masques vous seront utiles pour participer...

[Lire la suite](#)

Département	NOM	PRENOM	téléphone
Ariège	Prim	Martine	06.07.13.60
Aude	Pendelieu	Yann	06.50.23.31
Aveyron	Ramplou	Arnaud	06.82.46.45
Gard	Dardonville	Luc	06.77.12.07
Haute-Garonne	Clauzon	Sébastien	
Gers	Montegut	Nathalie	06.84.84.23
Hérault	Tessuto	Sébastien	
Lot	Rassa-Cazes	Jean-Louis	06.87.47.33
Lozère	Teissandier	Muriel	06.88.39.57
Hautes Pyrénées	CDOMK		05.62.56.98
Pyrénées Orientales	Coffin	Emmanuel	06.63.06.37
Tarn	Sanz	Frédéric	06.78.14.95
Tarn et Garonne	Savouroux	Nicolas	07.61.27.61

Plus de 8000 masques FFP2 ont été distribués aux kinés de garde et aux autres restés en activité ainsi que des blouses et le matériels hygiène dont l'approvisionnement était difficile pour un professionnel isolé.

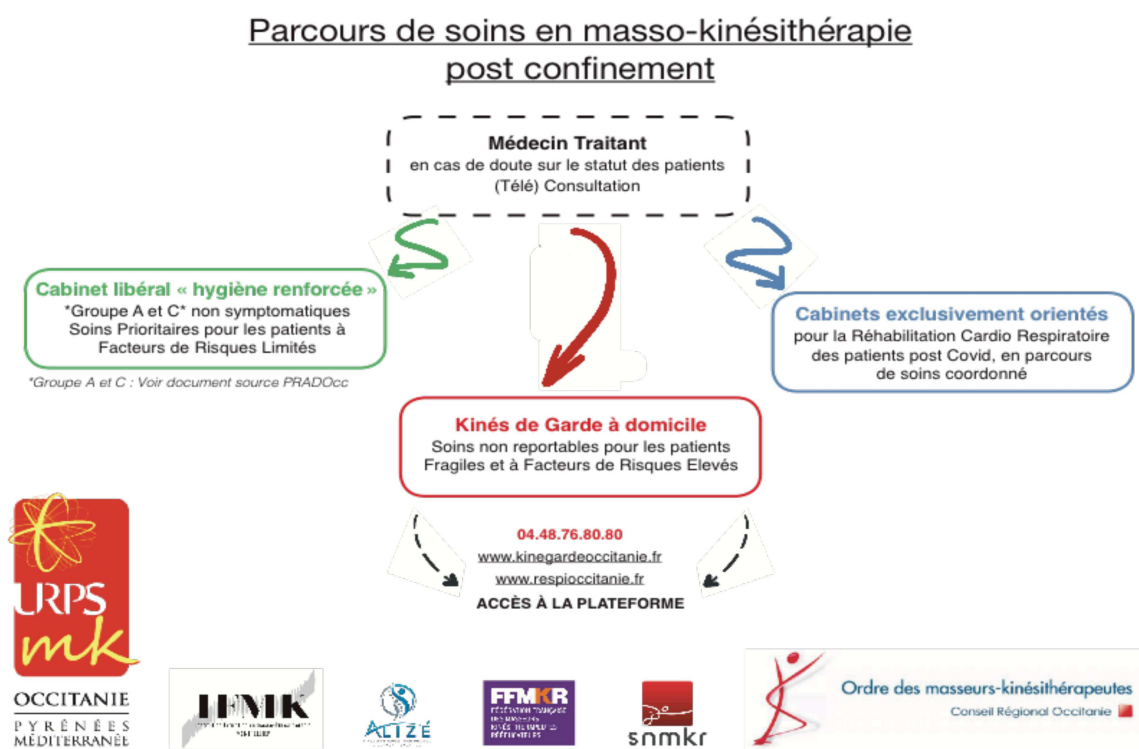
Des commandes sont encore en cours pour assurer tuilage entre le besoin de matériel et sa rareté, jusqu'à ce que les kinés puissent être autonomes dans leurs achats.

Dans le même temps, la consigne de faire valoir son droit au masque auprès des pharmacies ou via l'application <https://www.gomask.fr/> est régulièrement rappelée.

3.2. Approche par parcours

Les conditions sanitaires actuelles et les mesures d'hygiène requises imposent une réflexion sur le parcours soin du patient en masso-kinésithérapie pouvant s'appuyer à la fois sur les critères de fragilité liés à l'exposition au SARS Cov 2 (âge, facteurs de risques) mais aussi sur les critères liés à l'immunité de la population.

Modélisation N°1 du parcours de soins



- **Une filière de masso-kinésithérapie de garde pour les soins non reportables à domicile**

Organisé dès le départ, ce dispositif qui s'appuie sur la plate-forme www.kinegardeoccitanie.fr dénombre déjà 1200 sont professionnels et a bénéficié d'une campagne de communication auprès des prescripteurs de la part des 13 caisses primaires d'assurance-maladie de la région.

La plate-forme a aussi été relayée par un média grand public (Midi Libre).

- **Une prise en charge « *parcours réhab* »**

Un groupe inter professionnel de santé de Toulouse, mené par Constantin-Valère Louchart élabore un dispositif de réhabilitation, visant à établir une prise en charge coordonnée des patients COVID.

Ces travaux servent déjà de courroie de transmission à au moins cinq autres plateaux libéraux identifiés sur les principaux départements de la région pour proposer une offre adaptée.

Pour autant, le scénario qui mettrait les SSR, désœuvrés depuis la mi-mars, sur le devant de la scène, n'est pas à redouter pour ce parcours-là.

En effet toute une population de malades chroniques présentant des facteurs de risques est fortement déconditionnée avec l'arrêt des soins depuis cinq semaines. Les réhabiliter pourrait permettre d'augmenter leurs capacités à endurer une infection.

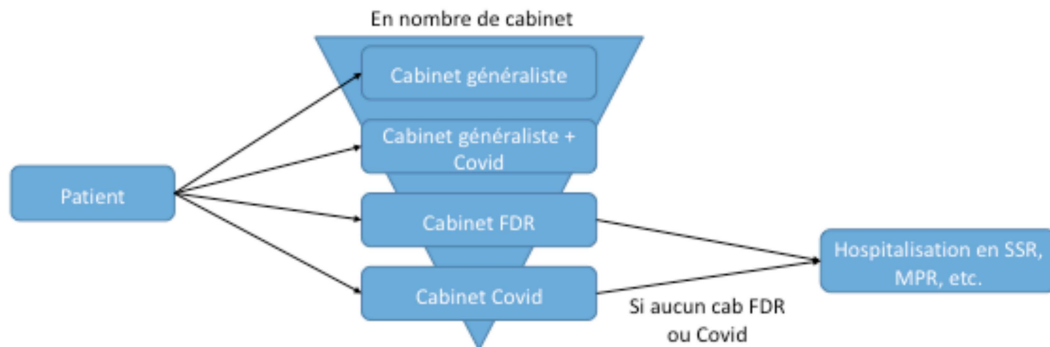
La prise en charge coordonnée Hôpital-Ville-Hôpital, sera facilitée par le déploiement d'un système numérique d'information (type whatsapp et support de télésoin), intégrant les SSR privés et publics et le monde libéral mi-mai.

- **Une activité cabinet « *hygiène renforcée* » ouverte au plus tard le 4 mai 2020**

En amont de la parution des recommandations hygiène officielles du CNOMK, les professionnels de la région ont bénéficié d'une aide à la réflexion sur l'organisation du cabinet. Ainsi des documents guides permettant de mettre en place les adaptations nécessaires à une réouverture dans les conditions requises par la crise sanitaire ont été largement diffusés.

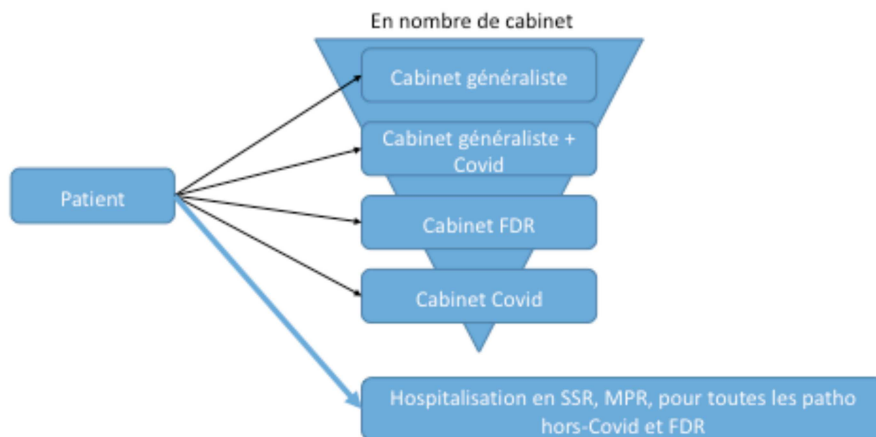
Modélisation N°2 du parcours de soins

Offre de soin en Zone Rurale



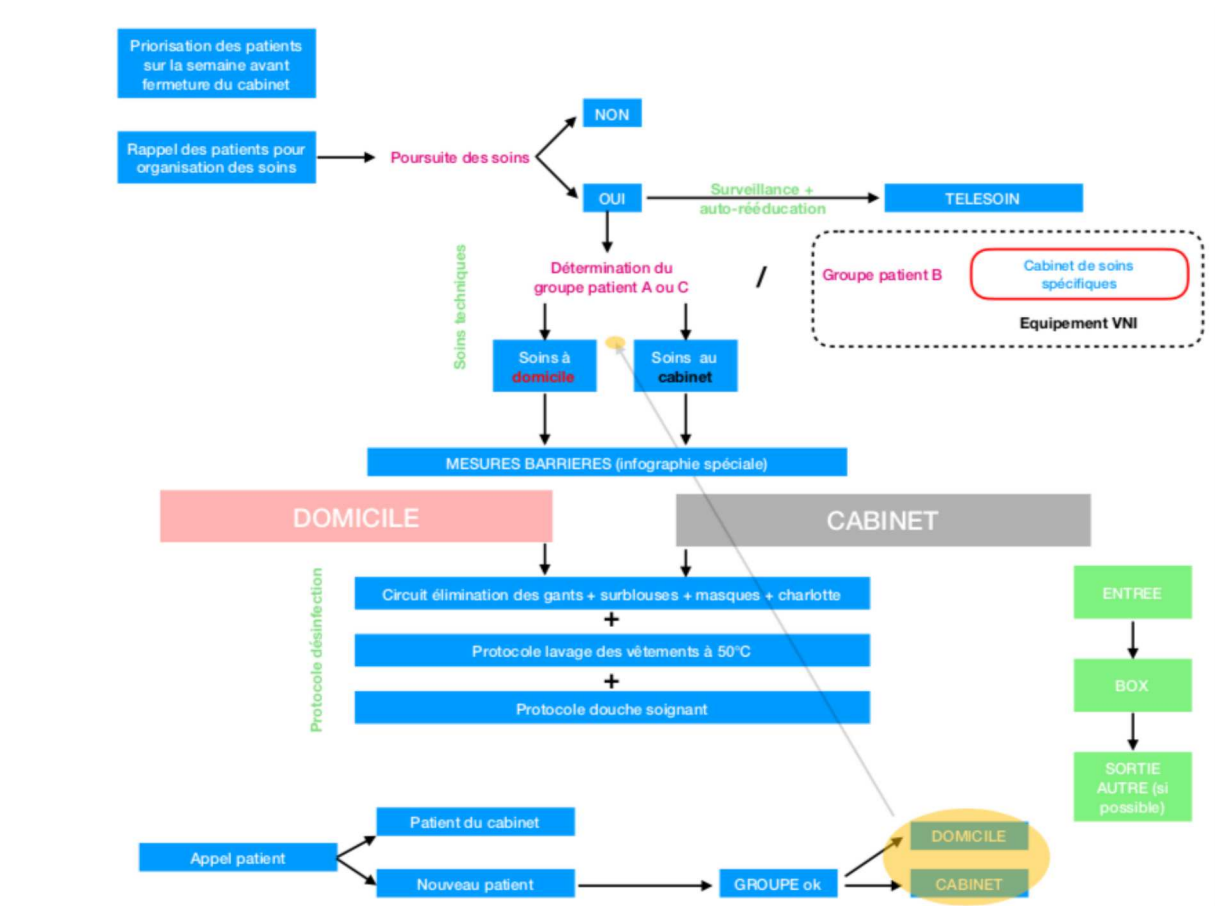
Objectif : permettre au cab de soigner le plus de patients et de valoriser les SSR dans la PEC des patients à risque à moindre coût et risque (versus PEC en cab avec les mesures d'hygiènes)

Offre de soin en Zone Urbaine



Objectif : permettre aux SSR et aux cab lib d'accueillir à maximum de patients, et de valoriser les parcours de soin libéraux pour la PEC de patients soit Covid soit avec FDR.

Modélisation N°3 du parcours de soins



4. Recommandation d'hygiène

Les masseurs kinésithérapeutes de la région ont été destinataires des fiches suivantes pour permettre de faire évoluer les pratiques en cabinet et à domicile dans le contexte de circulation du virus. Ces fiches ont une visée pédagogiques et sont non opposables.

Le consentement du patient sera recueilli (annexes)

Une feuille d'identification des procédures pourra être mise en place (annexes)

Le document de référence sera celui produit par le CNOMK le cas échéant

Mesures barrières en masso-kinésithérapie

Patients	Salle d'attente	Masseurs-kinésithérapeutes
<p>Les informer avant leur séance :</p> <p>A l'entrée :</p> <p>SHA ou lavage des mains à l'entrée</p> <p>Sur-chaussure ou retrait des chaussures</p> <p>Venir avec masque ou protection personnelle à minima</p> <p>Apporter leur propre stylo</p> <p>Régler avec le minimum de contact</p> <p>Les accompagnants doivent rester à l'extérieur</p>	<p>Si possible pas d'attente</p> <p>Enlever les sièges ou les espacer d'1 mètre</p> <p>Avec marquage au sol ou cloison de plexiglas</p> <p>Éviter le face à face entre patient</p> <p>Supprimer les revues, journaux et jouet</p> <p>Désinfecter les sièges et poignées de porte après chaque patient</p> <p>Limiter la climatisation</p> <p>Aérer les pièces</p>	<p>Masque chirurgical, Masque FFP2</p> <p>+/- Lunettes de protection</p> <p>Visière (KR, maxillo-faciale)</p> <p>SHA ou lavage des mains entre chaque patient (sèche-mains jetables)</p> <p>Gants jetables</p> <p>Surb blouse ou tablier plastique ou casaque chirurgicale</p> <p>Protège-chaussures</p> <p>Retrait sans toucher l'extérieur de tout ce qui fait face ou a été en contact avec le patient</p>

Facteurs de risque de COVID	Gestion du masque
<p>Âge > 70 ans</p> <p>Maladie CV ou respiratoires (BPCO, mucoviscidose)</p> <p>Immunodéprimé</p> <p>Cancer, hémopathie, cirrhose</p> <p>Grossesse (à tout stade)</p> <p>Obésité, diabète</p> <p>Insuffisance rénale</p> <p>Prise AINS dans les 5j, AIS au long cours</p>	<p>Appuie à la racine du nez</p> <p>Couvre le visage</p> <p>Si FFP2 : test d'étanchéité + éviter la barbe</p> <p>Ne pas se toucher le visage lorsque l'on porte un masque</p> <p>Enlever le masque par les élastiques</p> <p>Si possible, changement si humide ou toutes les 4h si chirurgical ou toutes les 8h si FFP2</p> <p>Avant et après le masque, lavage des mains ou SHA</p> <p>Si lavable, 30 min à 60° + sèche-linge</p>



OCCITANIE
PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes
Conseil Régional Occitanie

5. Score bénéfice/risque de la prise en charge MK

RISQUES

- Age > 60 ans
- IMC > 30
- diabète déséquilibré HB > 9
- HTA non contrôlée > 16/10
- patient immuno déprimé
- grossesse
- Coronaropathie, maladies respiratoires



Patient contre indiqué si plus de 2 critères sauf si risque de perte fonctionnelle

BENEFICES

- Patients pour lesquels l'arrêt des soins entrainerait une aggravation majeure
- Soins post-chirurgicaux notamment en oncologie, traumatologie, orthopédie
- Patient en situation de handicap (consignes professionnelles de santé)
- Soins de désencombrement
- Patient atteint de pathologie chronique
- Atteinte entraînant une hyperalgie

6. Contexte assurantiel

Afin de se prémunir d'un recours en cas de transmission COVID-19 à un patient ou à un salarié, vous devez prendre toutes les précautions d'usage (notion d'inversion de la charge de la preuve).

- Il est important **de démontrer la mise en œuvre des mesures barrières** :
 - Conserver vos factures d'achat de matériel (masques, gants, blouses, sur-chaussures, SHA, visières, plexiglass et autres)
 - Prendre en photographie les matériels mis en œuvre dans la gestion des patients (mise à disposition de SHA, absence de salle d'attente, pas de gestion de salle technique)
 - Prendre en photographie les MK (gants, masques, blouse, sur-blouse, sur-chaussures, charlotte, lunette et autres)
- Il est également important de **démontrer l'information faite au patient/salarié** :
 - Prendre en photographie les documents informationnels lisibles devant votre cabinet (gestion des flux, port du masque, état de santé, permanence des soins)

- Pour les personnels, avoir le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels à jours (site AMETRA).